

## District de Maine et Loire de Football

# **Commission Départementale de Contrôle des Commissaires Au Terrain**

# PROCES VERBAL N° 12 - SAISON 2025/2026

Réunion du :	18/11/2025
Présidence :	Jean-Jacques CHOUTEAU
Présents :	Albert COIFFARD, Alcides DA COSTA et Jack
	GASTINEAU.
Excusé :	Jean-Baptiste AUGEREAU

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délais prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

#### Préambule :

M. AUGEREAU Jean-Baptiste membre du club de St Melaine sur Aubance (533183) et club Gj St Melaine Juigné (564108) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ces clubs.

M. COIFFARD Albert membre du club de La Pommeraye Pomjeannais (545613) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

Mr DA COSTA Alcides membre du club de Murs Erigné (511715) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.

# 1. Règlements et amendes

ARTICLE 25 – ENCADREMENT DES EQUIPES – DISCIPLINE 1. Le club recevant doit notamment désigner un commissaire au terrain majeur, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels. En cas de non-respect de l'obligation, le club encourt une amende :

Se reporter à l'Annexe 5 des Règlements Généraux de la LFPL et aux dispositions particulières du District de Maine et Loire de l'annexe 2 des règlements Généraux de la FFF.

## 2. Approbation du PV

Le PV n° 11 du 10 novembre 2025 est approuvé.

## 3. Contrôle des feuilles de match

#### ⇒ Période du 10 novembre au 16 novembre 2025

Le contrôle est effectué sur les points suivants :

- Présence d'un Commissaire au terrain (CAT ou responsable de plateau) sur les compétitions Seniors M et F, Vétérans à 11 et à 8, Jeunes à 11 G et F, Jeunes à 8 (U13 G/F et U15 F), Futsal et Coupe Amitié Loisirs.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit majeur.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit licencié de la saison en cours (licencié Volontaire non admis)

# 

Les feuilles de matchs non parvenues lors du contrôle initial seront examinées lors de la réunion suivante.

#### Rappels:

- → Le Commissaire au terrain ou responsable plateau ou sécurité ne peut occuper qu'une seule fonction.
- → Le Commissaire au terrain doit être indiqué obligatoirement dans la case « Délégué Principal » et non dans les cases « Responsable sécurité ou Délégué accompagnateur ou Directeur sécurité ». La case « Responsable sécurité » est seulement remplie pour les matchs de Futsal.
- → Le Responsable plateau concernant la catégorie Jeunes Foot à 8 (U13 G/F et U15 F) doit être indiqué dans la case « Délégué Principal ».

# 5. Sanctions financières

#### Commissaire au terrain ou responsable de plateau :

- Noté dans la case « Délégué Principal : Pas de sanction financière.
- **Noté dans la case « Autres officiels »** : Sanction financière. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- Aucun nom porté : Sanction financière.
- Commissaire au terrain avec numéro de licence erronée involontairement, mais bien licencié: Pas de sanction financière.
- Commissaire au terrain avec faux numéro de licence : Sanction financière.
- Commissaire au terrain mineur : Sanction financière.
- *Commissaire au terrain avec une licence « Dirigeant Volontaire »* : Sanction financière.
- **Plateaux U13 G/F et U15 F**: Si 2 matchs en même temps sur le même terrain, mettre un seul nom de Commissaire au terrain pour les 2 matchs.
- Forfait: Si une feuille de match est établie, elle doit être remplie entièrement, y compris le Commissaire au terrain. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- La Commission statuera sur les cas éventuels non répertoriés ci-dessus.

## 6. Divers

# La Commission rappelle qu'elle ne répond qu'aux demandes des clubs transmises par la messagerie officielle.

- Mail du club d'Angers Lac de Maine : le président a répondu.
- Mail du club de Baugé Ea Baugeois : le président a répondu.
- Mail du club de Somloiryzernay Cp : le président a répondu.
- Mail du club de Longuenée en Anjou Fc : le président a répondu.

## Prochaine réunion : mardi 25 novembre 2025 10h

Le Président	Le Secrétaire de séance		
CHOUTEAU Jean-Jacques	COIFFARD Albert		

# Absence de Commissaire au Terrain

SAISON 2025/2026

3A13ON 2023/2020									
Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende		
16-nov-25	Marans-Gené Us 2	Les Hauts d'Anjou Fc 2	54593707	Seniors M D5	С	Marans-Gené Us 2	50€		
16-nov-25	Cholet Nuaillé Esspg 1	Chemillé Melay O 4	54684782	Seniors M D5	G	Cholet Nuaillé Esspg 1	50€		
16-nov-25	Cholet Nuaillé Esspg 2	Cholet Fc 2020 2	54684915	Seniors M D5	Н	Cholet Nuaillé Esspg 2	50€		
16-nov-25	Cholet So 4	St Germain Val de Moine 4	54595233	Seniors M D5	I	Cholet So 4	50€		
15-nov-25	Angers Lac de Maine 1	Gj Le Lion St Martin 2	55084918	U17 G D3	Α	Angers Lac de Maine 1	50€		
15-nov-25	Segré Esha Football 2	Angers Sco f 2	55083156	U15 D2	В	Segré Esha Football	50€		
11-nov-25	Trélazé Foyer 2	Angers Ndc 2	55083171	U15 D2	С	Trélazé Foyer	50€		
15-nov-25	Beaucouzé Sc 2	Ent Pouèze SCB Ova 2	55083707	U15 D3	А	Beaucouzé Sc	50€		
15-nov-25	Angers Vaillante Fc 3	Gj Lion St Martin 2	55085767	U15 D3	В	Angers Vaillante Fc	50€		
15-nov-25	Ent Layon Es Brissac 2	Chemillé Melay O 2	55084132	U15 D3	F	Ent Layon Es Brissac	50€		
15-nov-25	St Pierre Montrevault As 2	Gjf Bourgneuf Asm 1	55084279	U15 D3	1	St Pierre Montrevault As	50€		
15-nov-25	Angers Sca 3	Bouchemaine Es 2	55050924	U13 G D1	Α	Segré Esha Football 1	50€		
15-nov-25	Pellouailles Corzé 1	E/Fougéré Jarzé Es 1	55051004	U13 G D2	Α	Pellouailles Corzé	50€		
15-nov-25	Pellouailles Corzé 2	Gjf Briollay Ecouflant 1	55051452	U13 G D3	С				
15-nov-25	Les Ponts de Cé As 2	Angers Sca 4	55051138	U13 G D2	F	Les Ponts de Cé As	50€		
15-nov-25	Les Ponts de Cé As 3	St Barthélémy Foot 1	55051170	U13 G D2	G				
15-nov-25	Christopheseguinière 2	Cholet Jeune France 4	55051200	U13 G D2	I	Christopheseguinière 2	50€		
15-nov-25	Andrezé Jub Jallais 3	Gjf Bourneuf Asm 2	55051857	U13 G D3	N	Andrezé Jub Jallais 3	50€		
15-nov-25	Gf Orée football 1	E/Thouarcé Uf3l 1	55050568	U13 F D2	Α	Gf Orée football 1	50€		